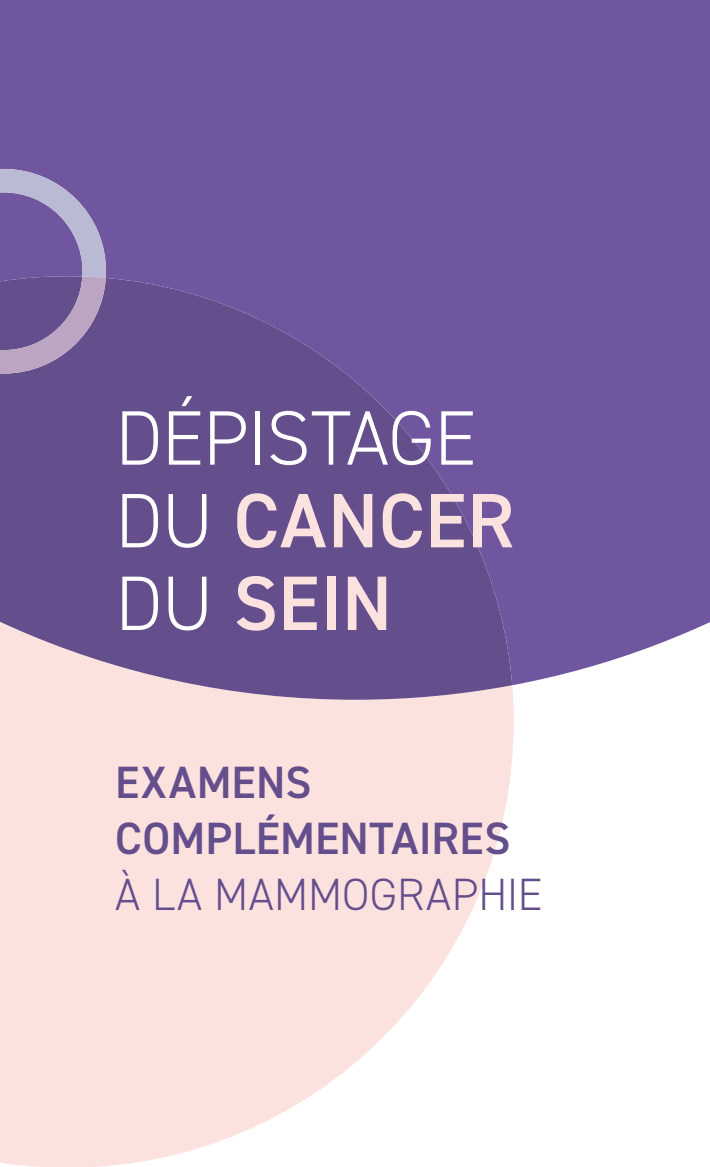




DÉPISTAGE DU **CANCER** DU **SEIN**

EXAMENS
COMPLÉMENTAIRES
À LA MAMMOGRAPHIE

Cette brochure s'adresse à toute personne à qui l'on a recommandé de passer des examens complémentaires à la suite d'une mammographie, réalisée ou non dans le cadre du Programme québécois de dépistage du cancer du sein.

Pourquoi faut-il passer d'autres examens après une mammographie ?

Après une mammographie, des examens complémentaires peuvent être nécessaires si l'image montre une anomalie ou une zone qui nécessite une vérification. Ils permettent de mieux visualiser l'intérieur du sein et de préciser le résultat. Cela ne signifie pas que vous avez un cancer du sein.

Parmi les femmes qui passent une mammographie dans le cadre du Programme québécois de dépistage du cancer du sein, des examens complémentaires sont recommandés chez :

- environ 22 % des femmes lors de leur première mammographie ;
- environ 9 % des femmes lors de leurs mammographies suivantes.

Si vous avez des inquiétudes à l'idée de passer des examens complémentaires, sachez que pour la très grande majorité des femmes qui participent au programme (plus de 90 %), ces examens ne révèlent pas de cancer.

Institut national de santé publique du Québec, Programme québécois de dépistage du cancer du sein, 2024.

Quels examens complémentaires peuvent être effectués ?

Les examens que vous passerez seront adaptés à votre situation. Ils peuvent être réalisés dans une clinique d'imagerie médicale ou en centre hospitalier. Il est donc possible qu'ils ne se déroulent pas au même endroit que votre mammographie initiale.

Ces examens peuvent être :

- **une mammographie complémentaire** : visualisation d'une zone précise à l'intérieur du sein à l'aide d'images supplémentaires agrandies ;
- **une mammographie de contraste** : visualisation de l'intérieur du sein à l'aide d'une mammographie réalisée à la suite de l'injection d'un produit de contraste ;
- **une tomosynthèse mammaire (ou mammographie 3D)** : visualisation de l'intérieur du sein à l'aide de multiples images prises sous différents angles ;
- **une échographie** : visualisation de l'intérieur du sein à l'aide d'ultrasons ;
- **une imagerie par résonance magnétique (IRM)** : visualisation de l'intérieur du sein à l'aide d'ondes électromagnétiques, avec ou sans injection de produit de contraste ;
- **une biopsie non chirurgicale** : prélèvement de cellules ou de tissus au moyen d'une aiguille ;
- **une biopsie chirurgicale** : prélèvement par chirurgie de l'anomalie ou d'une partie de l'anomalie ;
- **un examen clinique** : examen physique des seins et des aisselles effectué par une professionnelle ou un professionnel de la santé.

Comment vous préparer aux examens complémentaires ?

Les mêmes consignes que celles pour la mammographie s'appliquent à la plupart des examens complémentaires. D'autres vous seront données lors de la planification de votre rendez-vous et le jour de l'examen.

Le jour de l'examen :

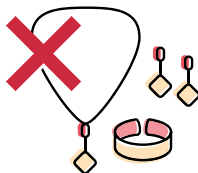
- Portez un ensemble deux-pièces, car vous pourriez avoir à retirer le haut.



- Ne mettez aucun des produits suivants : antisudorifique, déodorant, poudre, crème ou parfum. Ces produits peuvent fausser le résultat de certains examens.



- Au moment de l'examen, vous devrez enlever vos bijoux, tels que les chaînes et les boucles d'oreilles, et tout autre objet qui pourrait nuire à l'examen.



- Au besoin, parlez de vos craintes et de vos préoccupations avec la professionnelle ou le professionnel de la santé qui réalisera votre examen.

- Informez-vous du délai d'attente habituel du résultat de cet examen.



Comment obtiendrez-vous un rendez-vous ?

Si votre mammographie montre une anomalie :

La clinique d'imagerie médicale ou le centre hospitalier où vous avez passé votre mammographie vous contactera afin de planifier un rendez-vous. L'endroit où auront lieu vos examens vous sera alors précisé.

Il peut s'écouler jusqu'à trois semaines avant que la clinique d'imagerie médicale ou le centre hospitalier vous contacte pour planifier un rendez-vous. Si vous n'avez pas été contactée après ce délai, communiquez avec la clinique d'imagerie médicale ou le centre hospitalier où vous avez passé votre mammographie.

Si votre mammographie est normale, mais que vous avez mentionné avoir des symptômes aux seins lors de l'examen :

Nous vous recommandons de consulter, dès que possible, une ou un médecin ou une infirmière praticienne spécialisée afin d'évaluer si vous avez besoin de passer des examens complémentaires.

Quand et comment vous seront transmis les résultats ?

Les résultats ne seront pas disponibles le jour même de votre examen. Ils vous seront communiqués dès que possible par l'intermédiaire d'une ou d'un médecin, d'une infirmière praticienne spécialisée, de la clinique d'imagerie médicale ou du centre hospitalier où vous avez passé vos examens.



Vous avez des questions ?

Pour en savoir plus sur le dépistage du cancer du sein et les examens complémentaires, consultez le site **[Québec.ca/DépistageCancerSein](https://Quebec.ca/DépistageCancerSein)**.

Pour toute question sur le Programme québécois de dépistage du cancer du sein, communiquez avec le centre de coordination des services régionaux de votre région. Pour connaître ses coordonnées, consultez le site **[Québec.ca/DépistageCancerSein](https://Quebec.ca/DépistageCancerSein)** ou contactez **Services Québec** aux numéros de téléphone suivants :

Région de Québec : **418 644-4545**

Région de Montréal : **514 644-4545**

Ailleurs au Québec : **1 877 644-4545 (sans frais)**

Pour du soutien psychosocial, contactez la ligne **Info Social 811 (option 2)**.